



**LOCATION DE LA SALLE « ESPACE CULTUREL »
ACTE D'ENGAGEMENT
PARTICULIERS ET SOCIETES**

- Je sollicite auprès de la mairie d'OCHEY la mise à disposition de la salle « Espace Culturel » :

la grande salle 220 m² la petite salle 150 m²

Réservation du à 9h30, au..... à 8h00.

Type de manifestation : Nombre de convives :

Réservation de couverts : non oui - Nombre :couverts à 1.00 € (comprenant 2 assiettes plates, 1 assiette à dessert, 1 flûte, 1 verre à vin, 1 verre à eau, 1 tasse à café, 1 coupe à glace, 1 couteau, 1 fourchette, 1 grosse cuillère, 1 petite cuillère ainsi que les plats et ustensiles pour le service).

Réservation du matériel vidéo (40 € habitants ou 60 € extérieurs) : non oui

Prestation ménage de sortie (100 €) : non oui

- **En tant que responsable de la location, je reconnais :**
 - ✓ avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Culturel, dont notamment les consignes générales et particulières de sécurité,
 - ✓ avoir procédé à une visite du bâtiment et à une reconnaissance des issues de secours ;
 - ✓ avoir reçu une information de la part des services municipaux sur les moyens de secours dont dispose l'établissement.
- Je m'engage à contacter **15 jours** avant l'évènement la Gestionnaire des salles communales (article n°7 du règlement) pour fixer un rendez-vous pour l'état des lieux d'entrée
- En cas de dégât, je m'engage à indemniser la Commune.
- Après lecture des tarifs ci-dessous et du règlement intérieur, j'ai pu prendre connaissance du montant des cautions, du montant approximatif de ma location dont les données seront calculées d'une manière définitive selon les renseignements fournis par la Gestionnaire des salles communales (remboursement de la casse éventuellement).
- **Je joins une attestation de mon assurance responsabilité civile mentionnant les dates et lieu de location, un chèque de 200 € représentant les arrhes pour la location demandée, un chèque de 800 € et un chèque de 200 € pour les cautions.**
- **Les chèques de caution, d'arrhes et de solde de la location ainsi que l'assurance responsabilité civile doivent tous être au nom du titulaire de la réservation.**
- La sous-location ou le « prête-nom » sont interdits. En cas de fraude constatée, la location sera immédiatement annulée et les arrhes non remboursées.
- **Après l'état des lieux de sortie et l'encaissement du solde de la location :**
 - J'autorise le secrétariat de mairie à détruire le ou les chèques de caution,
 - Je souhaite être contacté et venir en mairie récupérer mon ou mes chèques de caution

Tarifs - Délibération du 19 juin 2024		Habitants	Extérieurs
1 journée (en semaine uniquement et hors jour férié) de 9h30 le matin à 8h00 le lendemain	Petite salle 150m ²	220 €	380 €
	Grande salle 220 m ²	290 €	540 €
2 jours (week-end ou 1 jour férié + 1 jour) de 9h30 le samedi à 8h00 le lundi matin	Petite salle 150m ²	290 €	560 €
	Grande salle 220 m ²	400 €	790 €
3 jours (week-end + 1 jour ou week-end suivi d'un jour férié) de 9h30 le 1 ^{er} jour à 8h00 le 4 ^{ème} jour	Petite salle 150m ²	370 €	720 €
	Grande salle 220 m ²	520 €	960 €
Arrhes (paiement à la réservation)		200 €	200 €
Caution dégâts (à remettre à la réservation)		800 €	800 €
Caution ménage (à remettre à la réservation)		200 €	200 €

VU POUR ACCORD
Ochey, le

Le Maire,
Philippe PARMENTIER

À le.....
Nom Prénom du locataire :
.....
Adresse :
.....
Tél. :
Mail :
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Partie réservée à la Commune

Facturation			RESTE DU
Location des salles	Prix :	Déduction faite des arrhes 200 € Titre n°..... du..... €
Frais supplémentaires	Casse / dégradations €
	Prestation « Ménage de sortie »	100 € €
	Nettoyage / rangement nécessaire après état des lieux	30 € x heures €
	Vidéo (40 € habitants - 60 € extérieurs) €
	Couverts	1,00 € x €
TOTAL RESTANT DU		 €